



**HAL**  
open science

## Dans l'intimité du Prince : les fondements de la privanza dans l'Espagne du XVIIe siècle

Paloma Bravo

### ► To cite this version:

Paloma Bravo. Dans l'intimité du Prince : les fondements de la privanza dans l'Espagne du XVIIe siècle. L'expression de l'intériorité : vivre et dire l'intime à l'époque moderne, Centre Interlangues, non paginé, 2012. halshs-00752773

**HAL Id: halshs-00752773**

**<https://shs.hal.science/halshs-00752773>**

Submitted on 16 Nov 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Dans l'intimité du Prince : les fondements de la *privanza* dans l'Espagne du XVII<sup>e</sup> siècle

Paloma Bravo

Professeur, Centre Interlangues EA 4182, Université de Bourgogne, UFR Langues et Communication, 2 bld. Gabriel, 21000 Dijon, paloma.bravo [at] u-bourgogne.fr

Cet article aborde l'intimité du roi comme source et fondement de pouvoir. L'étude s'intéresse au ministre favori, figure politique qui apparaît au début du XVII<sup>e</sup> siècle dans de nombreuses monarchies européennes. À travers le cas espagnol, sont abordées les pratiques et les représentations qui favorisent, tout en la justifiant, l'émergence du ministre privé. Le pouvoir de celui-ci est, en effet, d'autant plus étendu qu'il n'a d'autre légitimité que celle que lui confère le monopole de l'accès à l'intimité du Prince.

This article studies the king's privacy as both the source and the foundation of his power. It focuses on the *valido*, (favourite minister), a political figure who appeared at the beginning of the 17th century in many European monarchies. The Spanish case is used to discuss the representations and practices which led to the rise of this private minister, by justifying it. His power is all the greater as his only legitimacy comes from his having access to the Prince's private sphere.

Favori, monarchie espagnole, dix-septième siècle, amitié politique, pouvoir royal, ministériat

### 1. L'émergence politique du ministre privé

Avec l'arrivée au pouvoir en 1598 de Lerma, l'Espagne de Philippe III voit émerger une figure politique nouvelle, celle du ministre privé qui gouverne à la place du roi. Dès lors, et jusqu'en 1676, l'Espagne sera dirigée par des favoris : Lerma et Uceda sous Philippe III, Zúñiga, Olivares et Haro sous Philippe IV, Nithard et Valenzuela pendant la régence de Marianne d'Autriche. Si la présence de favoris auprès du roi n'est pas nouvelle, le phénomène acquiert une ampleur inédite au XVII<sup>e</sup> siècle, époque où il touche également la France et l'Angleterre. Dans ces pays et de façon paradoxale, la montée de l'absolutisme s'accompagne de l'émergence d'un ministre-favori qui détourne à son profit la vie et le débat politique.

#### 1.1. Quelques remarques taxinomiques

##### 1.1.1. *Privado* ou *valido*

Le phénomène est désigné en castillan par les termes *privanza* ou *valimiento*, les mots *privado* ou *valido* servant à nommer les personnes qui jouissaient de la faveur royale. Le terme *privado* et son corollaire *privanza* sont couramment employés depuis le Moyen Âge<sup>1</sup> avec des significations diverses suivant les périodes et les auteurs puisqu'ils servent à désigner soit tous les nobles qui tentaient de percer à la cour<sup>2</sup>, soit les amis du roi ou, plus généralement, ses conseillers<sup>3</sup>. En revanche les mots

---

<sup>1</sup> Longtemps considéré par l'historiographie comme une nouveauté radicale, le *valimiento* du XVII<sup>e</sup> siècle est le résultat d'un long processus de maturation marqué par la tension entre le « serviteur-ami du roi qui procède du contexte médiéval de la *privanza*, et le serviteur-conseiller promu par la transformation institutionnelle de la monarchie des Rois Catholiques sous Charles Quint et Philippe II » (Fernández Albadalejo 2009 : 14). Sur cette question voir également l'intéressante conférence de Manuel Borrego consultable sur le site <http://mescours.univ-fcomte.fr/channels/nguc236/> qui recueille plusieurs communications sur les questions de gouvernance dans l'Espagne classique.

<sup>2</sup> Antonio de Guevara, *Aviso de privados o despertador de cortesanos* (1539).

*valido* et *valimiento* sont des néologismes qui apparaissent au XVII<sup>e</sup> siècle. Les dictionnaires rendent compte de l'évolution ; ainsi le *Tesoro de la lengua castellana o española* de Sebastián de Covarrubias (1611) ne consigne que le terme *privar* qui signifie :

[...] avoir la faveur d'un seigneur, le terme procède du latin *privatus, a, um*, qui désigne ce qui appartient en propre ou en particulier ; l'on désigne, en effet, du terme de *privado* la personne que le seigneur distingue et avec laquelle il entretient des relations privées. On appelle *privanza* ce rapport particulier<sup>4</sup>.

Il faut attendre un siècle pour que le *Diccionario de Autoridades* (1737) introduise le terme *valido* qu'il définit à l'aide de deux synonymes : *privado* et « premier ministre ». Pour l'historien Irving A. A. Thompson (1999 : 26-33) le terme *valido* fait son apparition précisément lorsque se produit l'effacement du caractère amical de la *privanza* au profit d'une conception plus institutionnelle. Pour lui, cette nouvelle appellation connote l'idée de valeur (*valido* ◀ *valor*) ; or cette valeur (*valor*) était le prix non de la grâce personnelle, mais du service à la monarchie. Dès lors, la séquence : *privado*, *valido* puis *ministro* marquerait l'institutionnalisation progressive de la charge. L'historien du droit José Antonio Escudero (2004 : 18) propose, quant à lui, une toute autre interprétation. Pour lui, le *valido* est un *privado* d'une espèce particulière car si le roi peut s'entourer de nombreux favoris, seul mérite le nom de *valido* celui qui a le monopole de son amitié et de sa confiance. En l'absence de réponse univoque, nous utiliserons ici les termes *valido* et *privado* comme des synonymes, retenant du débat taxinomique l'importance qu'il accorde à la notion d'intime. En effet, pour l'historiographie moderne comme pour les hommes du XVII<sup>e</sup> siècle, ce sont la nature et les degrés d'intimité qui fondent et légitiment cette nouvelle pratique<sup>5</sup>.

### 1.1.2. Ministre privé

L'expression « ministre privé » a été proposée pour traduire les termes, *privado* ou *valido* (Elliott-Brockliss 1999 : 399) ; encore plus que le terme « favori », cette formulation rend compte de la nature hybride de la *privanza* qui se situe à la charnière des sphères privée et publique. En effet, si le *valido* assiste le Roi dans la gestion des affaires publiques et si pour ce faire, il se sert des leviers institutionnels traditionnels, sa légitimité ne repose, en dernière analyse, que sur le bon vouloir du souverain. Il est significatif à ce propos que nombre de textes consacrés à la *privanza* — en particulier au théâtre — associent celle-ci au thème de la Fortune (Profeti 2007 : 135-141) : le succès politique du ministre privé est suspendu aux caprices du Prince. Mais à côté de textes qui se contentent de développer les thèmes traditionnels de l'inconstance de la destinée humaine et de la vanité des aspirations mondaines, d'autres écrits tentent d'élaborer des bases théoriques permettant de légitimer la présence du favori auprès du souverain. Cette littérature de la *privanza* explique l'émergence du ministre privé en s'appuyant sur la notion d'amitié, telle que la conçoit la tradition gréco-romaine. Pour les défenseurs du *valimiento*, c'est la vertu du *privado* qui le rend digne de l'amitié royale de telle sorte que leur attachement mutuel ne relève pas des simples affects, il est conforme à la raison et à l'intérêt général. Dès lors, la *privanza* a un fondement objectif et un contenu politique dont le terme « ministre », imposé par Olivarès, rendra compte à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Nous fondant sur l'exemple espagnol, et en particulier sur les ministériats de Lerma (au service de Philippe III de 1598 à 1618) et d'Olivarès (aux affaires sous Philippe IV de 1621 à 1643), nous proposons de réfléchir sur cette nouvelle forme de pouvoir politique qui émerge au tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et qui fonde sa légitimité sur un rapport de proximité et d'amitié avec le Roi. Pour évoquer la façon dont pouvoir et intimité ont partie liée dans l'Espagne du XVII<sup>e</sup> siècle, nous adopterons trois perspectives complémentaires : en nous appuyant sur l'exemple du premier favori espagnol, Lerma, nous commencerons par montrer comment le pouvoir du *valido* se fonde sur le contrôle de l'accès au souverain. C'est parce que le favori s'est rendu maître du palais, et en particulier des appartements privés du roi, parce qu'il a la haute main sur le protocole, qu'il devient difficile,

---

<sup>3</sup> Marco Antonio Cadmos, *Microcosmia* (1592) et Álamos de Barrientos, *Discurso al rey Felipe III al comienzo de su reinado* (1598) cités par Fernández Albadalejo (2009 : 15).

<sup>4</sup> « *Privar*: [...] vale ser favorecido de algún señor, de *privatus, a, um*, cosa propia y particular, porque se particulariza con él y le diferencia de los demás; y éste se llama privado, y el favor que el señor le da *privanza* ».

<sup>5</sup> Des compléments d'information sur les différences lexicales entre *privado* et *valido* dans Carrasco (2009 : 14).

sinon impossible, de rencontrer le roi sans son approbation. Nous évoquerons dans un second temps, comment c'est en s'arc-boutant sur ce pouvoir que lui confère la maîtrise de la sphère intime du monarque, que le favori s'insinue dans les rouages politiques traditionnels, court-circuitant les institutions monarchiques. Nous nous référerons, là encore, en particulier à Lerma qui est, en Espagne, l'« inventeur » du ministériat. Dans un troisième temps, nous quitterons le terrain des pratiques pour celui des représentations, évoquant la façon dont la littérature politique espagnole du XVII<sup>e</sup> siècle produit un discours de légitimation du favori. Nous terminerons par l'évocation des images textuelles et picturales qui ont contribué à asseoir la légitimité du *privado* en le représentant dans un rapport d'intimité tel avec le roi qu'il y figure comme son double, son ombre, son *idem ego*.

## 1.2. Le contexte général

### 1.2.1. Un phénomène européen

Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les trois principales monarchies européennes — l'Angleterre, la France et l'Espagne — présentent un fonctionnement comparable, caractérisé par la confiscation du pouvoir par un homme qui n'est pas le souverain, mais auquel le roi transmet tacitement une partie de son autorité. Après Elizabeth I<sup>ère</sup>, Henri IV et Philippe II, qui gouvernent de façon personnelle l'Angleterre, la France et l'Espagne en s'appuyant sur des secrétaires d'État, d'origine le plus souvent roturière, on assiste dans ces mêmes pays à l'émergence de ministres privés : Buckingham et Stafford, en Angleterre ; Concini, Luynes, Richelieu et Mazarin, en France ; Lerma, Olivarès, Nithard... en Espagne. À en croire les relations des ambassadeurs vénitiens à Londres, à Paris et à Madrid, ce ne sont pas les souverains dans leur Conseil qui font la politique mais leurs tout-puissants ministres privés (Bérenger 1974 : 166-192).

### 1.2.2. Le cas espagnol

Le début de la période des ministres privés est parfaitement daté pour l'Espagne, puisque c'est avec l'avènement de Philippe III en 1598 que l'on passe d'un régime personnel, incarné par Philippe II, à la *privanza*. En effet, l'émergence du favori est, sur le plan politique, le trait le plus saillant et la grande nouveauté du règne de Philippe III. À partir de 1598, et jusqu'en 1676, des *validos* vont gouverner l'Espagne presque sans interruption (Tomás y Valiente 1982 : 5 et 32). Ils se distinguent par deux aspects qui sont l'essence du *valimiento* : d'une part, ce sont des conseillers qui jouissent de la confiance et des faveurs du monarque, d'autre part, ils agissent en arbitres de la politique royale ; ils sont, selon l'expression de L. von Ranke, le « point central de l'État », l'axe autour duquel tournent tous les organes du pouvoir (Ranke 1946 : 81, 86).

## 2. La maîtrise du cercle intime : première étape de la conquête du pouvoir.

C'est donc en se rendant maître de la maison du roi que le favori accède au pouvoir. Voyons quel est le contexte général qui favorise le phénomène.

### 2.1. Une intimité paradoxale

#### 2.1.1. Sacralisation de la personne royale : dialectique de sa présence vs absence

À l'aube de l'époque moderne se produit partout en occident un mouvement d'éloignement physique et symbolique du roi par rapport à ses sujets. Tout au long du Moyen Âge la cohésion institutionnelle des monarchies avait été garantie par la proximité du Prince : les souverains se devaient d'être à l'écoute de leurs royaumes et de se montrer ouverts, familiers et accessibles. Dans cette perspective, l'itinérance des cours royales était une façon de rendre la présence du Roi parmi ses sujets effective. Cependant la situation évolua progressivement vers un éloignement croissant. Le phénomène est particulièrement perceptible dans la Péninsule Ibérique, où, à la faveur de la Reconquête, le processus d'expansion territoriale se double d'un mouvement d'unification progressive des différents royaumes

chrétiens de telle sorte que l'éloignement du souverain alla croissant. Au XVI<sup>e</sup> siècle la tendance s'affirme alors que les Rois Catholiques dirigent personnellement la campagne de Grenade, étant au plus près de leurs sujets, Charles Quint, placé à la tête d'un vaste empire, tente de pallier son absence en se faisant remplacer, en tant que régent, par son propre fils, le prince héritier. Lorsque Philippe II parvint au pouvoir, la distance entre le roi et ses états était devenue énorme et la fixation de la Cour à Madrid ne fit qu'amplifier le phénomène. L'éloignement dû à cette incontournable fixation spatiale du roi se transforma vite en distance souhaitée et cultivée par la monarchie afin de combler son « déficit de sacralité ». En effet, les rois d'Espagne n'étaient pas couronnés, ils ne portaient pas de bijoux distinctifs, ni de sceptre, et ne connaissaient ni l'institution du sacre ni celle du toucher des écrouelles (Coniez 2009 : 57-58). L'éloignement était pour elle une façon de souligner l'essence divine de son autorité (Maravall 1972 : I, 254 et Nieto Soria 1988 : 119). L'« invisibilité et l'inaccessibilité » (Elliott 1989 : 148) du souverain changèrent la nature du palais royal qui cessa d'être un espace semi public où le monarque recevait ses sujets et écoutait leurs conseils pour devenir un espace privé où il pouvait se retirer en compagnie d'un cercle d'élus (Feros 2002 : 177). Si les Rois Catholiques avaient tenté, sans succès, de restreindre l'accès à leurs chambres privées, une étape décisive fut franchie lorsque Maximilien d'Autriche imposa une nouvelle étiquette (d'origine bourguignonne) pour l'organisation de la maison du futur Charles Quint, car, cette *Ordonnance de Charles [...] pour le gouvernement de sa maison*<sup>6</sup> servit à son tour de référence lors de l'établissement de la maison du prince, le futur Philippe II. Cette étiquette insistait sur la nécessité d'accroître la distance qui séparait le roi de ses sujets et imposait l'idée d'un espace fermé où le prince pouvait se retrancher en compagnie de quelques élus. Elle établissait, par exemple, que le Sommelier de corps était le seul à pouvoir assister au lever et au coucher du Roi ou encore que personne, hormis le personnel de table, ne devait approcher le Roi pendant ses repas. Dès lors, la chambre du roi, appelée par les textes espagnols contemporains *retrete* (retraite) et définie comme « la partie la plus secrète de la maison », constituait un premier cercle de pouvoir où régnaient en maîtres les membres de l'entourage intime (Feros 2002 : 161-163). Il convient de noter le caractère paradoxal des espaces d'« intimité » que ces nouvelles pratiques dessinaient : elles permettaient au Prince de se retrancher de l'espace social, de se soustraire à ses sujets sans que ce repli ne lui ménage pour autant un véritable « hors-champ »<sup>7</sup>. Le dispositif mis en place par les Habsbourg d'Espagne pour préserver leur distance sacrale les isolait du commun des mortels tout en leur interdisant tout espace intime véritable. C'est ainsi par exemple, qu'à la fin de la période, sous Philippe IV, les voyageurs étrangers notaient la hantise du contact physique qui régnait à la cour de Madrid, le roi rappelant régulièrement que nul ne devait toucher les objets, les linges et les draps qui lui étaient destinés, sauf à en être chargés expressément par l'étiquette (Noël 2004 : 146). Même entre les princes les contacts physiques étaient proscrits en public. A ce propos, Barthélémy Joly dans le récit de son voyage en Espagne raconte comment Philippe III et la reine Marguerite d'Autriche prenaient souvent leur déjeuner en privé alors que les officiers de bouche les servaient à genoux. Le voyageur français insiste sur la sacralité conférée par le protocole à ces repas (cité par Williams 2010 : 112).

Il convient de noter que la mise en place de ce cérémonial plus restrictif s'accompagne d'une aristocratisation croissante du service du prince qui est assuré, désormais, par des gentilshommes de plus en plus titrés et nombreux. Dès lors la réglementation de l'accès au Roi est le fondement d'une hiérarchie courtoise, par laquelle l'aristocratie s'intègre non seulement à la vie matérielle et spirituelle du palais mais encore à une pratique de gouvernement. Ce faisant, la maîtrise des charges domestiques devient un enjeu de taille car c'est dans la maison royale, transformée en véritable structure de pouvoir et réservoir de récompenses et distinctions nobiliaires, que se font les carrières et s'établissent les fidélités.

---

<sup>6</sup> Publié par M. Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, Bruxelles ; 3 vols., 1874, vol. 2, ap. 1.

<sup>7</sup> Suivant l'expression de Michaël Foessel (2010 : 9).

## 2.1.2. La confusion entretenue du privé et du public

Francisco Tomás y Valiente, dans le livre qu'il a consacré aux aspects institutionnels du *valimiento*, rappelle que la « curialisation »<sup>8</sup> de la vie politique que nous venons d'évoquer n'est que l'une des formes du processus de privatisation de la chose publique qui caractérise le XVII<sup>e</sup> siècle. En effet, la consolidation de l'État moderne s'est accompagnée d'un mouvement de privatisation de nombreuses parcelles de l'appareil institutionnel de l'État (Weber cité par Tomás y Valiente 1982 : 62). En Espagne, cette « symbiose du public et du privé » se manifeste au XVII<sup>e</sup> siècle non seulement par la vente massive de titres de noblesse, d'offices publics et de terres appartenant au domaine royal mais encore par le brouillage de la frontière qui sépare la sphère de « ce qui appartient au roi » en tant que personne publique (« *lo rey* ») de celle qui lui appartient en tant que personne privée (« *lo hombre* »)<sup>9</sup>. Cette confusion est le terreau dans lequel s'enracinent l'action et la « légitimité » du ministre privé. La théorie des deux personnes du roi déboucha sur une conception semblable pour le *valido* également doté d'une personne privée et publique : comme le souverain était une personne publique avec des obligations de gouvernement, l'ami de la personne privée du roi partageait également avec lui ses responsabilités politiques. Un texte de 1622, écrit pour défendre Uceda le fils et successeur de Lerma au *valimiento*, est éloquent à ce sujet ; il témoigne de la porosité des sphères privées et publiques tout en établissant que c'est l'intimité partagée avec le roi, qui fonde la légitimité du *valido* :

[Le *valido* Uceda] est au service personnel du Prince et, par une extension de la grâce royale qui ne s'appuie sur aucun office particulier, il en est le porte-voix pour certaines affaires concernant son service — que ce soit pour des questions privées afférentes à la maison du roi, ou pour des affaires concernant la chose publique —. [Mais dans l'exercice de ces activités] le *privado* ne connaît [aucune limite], parce que dans tout ce qu'il fait, il n'agit pas de sa propre initiative et il n'est que l'exécutant de la volonté du Prince. Ainsi, il n'existe aucune limite et aucun terme à son action extérieure et publique ; en effet, chaque fois qu'il quitte la chambre du Prince pour faire exécuter quelque chose en son nom, c'est son Prince qui agit à travers lui (cité par Feros 2002 : 228)<sup>10</sup>.

Le texte dit littéralement : « le Prince se transforme en son *privado* ». Nous reviendrons plus avant sur ce type de rhétorique.

## 2.2. Le noyautage de l'intimité royale : stratégies

En 1612, et alors qu'il gouvernait auprès de Philippe III depuis 1598, Lerma obtint une délégation de signature qui donnait à son paraphe la même valeur que celui du roi (Escudero 2004 : 142-165). Avant d'obtenir cette forme institutionnelle qui en était le couronnement, son influence avait commencé par s'ancrer dans la sphère privée du roi.

### 2.2.1. Le contrôle de la maison du roi

À peine intronisé, Philippe III fit nommer Lerma à deux des trois principaux postes de sa maison : c'est ainsi que le favori devint Grand Écuyer (dès 1598) puis Sommelier de Corps<sup>11</sup>. En tant que

<sup>8</sup> Suivant l'expression consacrée par Norbert Elias.

<sup>9</sup> Distinction que l'on trouve dans le *Memorial que dió a Su Magestad don Andrés de Mena, dándole cuenta de los excesos del conde de Olivares su valido a 18 de febrero de 1643* (Mss. 9163, f. 201r).

<sup>10</sup> « Memorial del pleito contra el Duque de Uceda », Mss 11569 de la Bibliothèque Nationale de Madrid, f. 220 r.: « Es un criado de la persona del Príncipe, que por extensión de su gracia y no por naturaleza de algún ministerio, lleva la voz de su Príncipe en algunas materias concernientes a su servicio, así de las particulares de su casa, como de las de la República. [Pero en el ejercicio de estas actividades] el privado no tiene ninguna [limitación], porque en todo lo que hiciere se ha de suponer que no usa de su arbitrio, ni es más que un ejecutor del arbitrio del Príncipe, y así es sin ninguna limitación ni coto su ejercicio en lo exterior y publico, porque cada vez que sale del retrete del Príncipe a dar o a ejecutar algo de su servicio, viene su Príncipe transformado en él ».

<sup>11</sup> Le Sommelier de Corps aidait le roi à se vêtir et à se déshabiller et assistait à tous ses repas (Coniez 2009 : 45). L'étiquette stipulait qu'il ne devait jamais le quitter, l'accompagnant au cours de ses audiences publiques, de ses visites à la reine ou encore quand il se retirait dans ses appartements (l'obligation de dormir dans sa chambre était cependant devenue toute théorique). Il jouissait d'une place particulière auprès du souverain pour chaque apparition publique (cérémonies, audiences, réceptions) mais aussi lors des loisirs privés (chasse, parties de

titulaire de deux des trois charges les plus importantes de la maison royale, Lerma avait le droit de demeurer auprès du roi à tout moment et en toute circonstance. Quand il fut nommé Général de la Chevalerie d'Espagne, il devint impossible de parler ou de voir le roi, aussi bien dans le palais que dehors, sans que le duc de Lerma ne fût présent. Une anecdote rapportée par Sobieski, en voyage en Espagne en 1611, rend compte de la mainmise absolue du favori sur l'entourage royal : « Le duc fit garrotter l'un des confesseurs [du Roi] parce qu'il avait pris la liberté d'entrer en communication privée avec le roi »<sup>12</sup>. Le caractère outré de l'anecdote permet de souligner l'impénétrabilité du cercle dressé par Lerma autour de Philippe III. Son besoin de contrôle s'étendait d'ailleurs à la maison de la reine, qui depuis 1599 était dirigée par sa propre femme puis, à la mort de celle-ci, par sa sœur. L'entreprise d'encercllement de la reine, engagée avant même l'arrivée de Marguerite d'Autriche en Espagne, atteignit son point d'orgue en 1602 lorsque le *privado* découvrit « un complot » ourdi dans l'entourage de la souveraine<sup>13</sup>. Hans Khevenhüller, ambassadeur impérial, décrit la colère que cette stratégie d'isolement provoquait chez Marianne d'Autriche :

La reine est extrêmement contrariée au point qu'elle a déclaré à plusieurs reprises préférer entrer dans les ordres [...] qu'être reine d'Espagne [...] si elle parle [à son mari] en secret, on pense qu'elle critique les ducs de Lerma et Uceda ; [Lerma] interroge le roi sur ses conversations au lit avec la reine et il a été recommandé à celle-ci de ne rien demander à son époux et de n'intercéder pour personne, pas plus au lit qu'en dehors, et de ne traiter d'aucune affaire, en tête à tête, avec le roi (cité par Williams 2010 : 190-191)<sup>14</sup>.

La captation du roi et le noyautage de son entourage firent partie de la technique mise en œuvre par le ministre privé pour assurer son pouvoir. Olivarès ne procéda pas autrement : il entra au service du prince en 1615 ; en 1622, il était à la fois Sommelier de Corps et Grand Écuyer et avait, à ce titre, accès au roi à tout moment ; c'est alors qu'il fut nommé au Conseil d'État, ce qui lui donna pour la première fois, officiellement, rang de ministre. Comme pour son prédécesseur Lerma, son principal atout auprès de Philippe IV était la confiance sans bornes que celui-ci vouait à son mentor et que certains contemporains attribuaient à l'action de la sorcellerie<sup>15</sup>. L'idée suivant laquelle le pouvoir du *valido* reposait sur le contrôle absolu de la sphère intime du roi était si notoire que plusieurs relations narrant la chute d'Olivarès l'imputent à une « conspiration de femmes » où la reine, Isabelle de Bourbon, joue un rôle crucial<sup>16</sup>. Comme pour Marguerite d'Autriche, les textes dépeignent une épouse bafouée, qui lutte pour récupérer des parcelles d'intimité et de pouvoir afin de « restaurer » l'autorité du roi et la puissance Monarchie Catholique.

---

campagne, dévotions, théâtre, bals, ...). Cette charge lui permettait d'endosser, à l'occasion, les mêmes habits que le roi. Pour ce qui est du Grand Écuyer il était responsable des écuries et des équipages royaux mais également de l'organisation de ses déplacements ; c'est à ce titre que Lerma régla les différents voyages de Philippe III, conduisant le plus souvent possible le souverain sur ses propres terres, comme lorsqu'il disposa la célébration du mariage royal (1599) à Valence et non à Barcelone (Williams 2010 : 81-85).

<sup>12</sup> Récit reproduit dans García Mercadal (1952) III, 185 « A uno de estos confesores mandó el duque de Lerma ahogar por haberse permitido comunicar privadamente con el rey ».

<sup>13</sup> En 1603, la gouvernante de l'infante Anne – Magdalena de Guzmán, marquise del Valle – fut écartée de la cour pour s'être rendue coupable de « trahison ». On trouva, en effet, dans sa chambre une lettre que lui avait envoyée la comtesse de Castellar, Beatriz Ramírez de Mendoza, dans laquelle la comtesse narrait un entretien avec les époux royaux au cours duquel l'existence d'un courant d'opposition à Lerma avait été évoquée. Pour avoir reçu cette lettre, Magdalena de Guzmán fut accusée de trahison. L'affaire fut sommairement instruite et jugée par des affidés du duc (Williams 2010 : 135-141 et Fernández Martín 1979 : 596-624).

<sup>14</sup> Le texte complet en espagnol est : « La Reyna está disgustada sumamente y tanto que me ha dicho muchas vezes que quisiera más ser monja en vn conuento de Goricia que Reyna de España, desta manera pretendiendo esta gente por todas vías ajenaar al Rey de la voluntad que le tiene, y huuieran conseguido su intento si no fuera el Rey tan christiano, que le tienen atadas ambas manos dándole todo el disgusto que pueden, si habla en secreto, piensan que es contra los duques de Lerma y Vzeda, examina al Rey sobre lo que con ella habla en la cama y a ella le han dicho no pida nada de su marido, ni interceda por nadie, ni en la cama ni fuera della, y que a solas no trate con él negocios algunos ».

<sup>15</sup> Voir par exemple le texte satirique conservé dans le Mss 17547 de la Bibliothèque nationale de Madrid.

<sup>16</sup> Sur ce point, voir Elliott (1989 : 619-621) et Marañón (1972 : 348-352).

## 2.2.2. Du contrôle du palais à la captation du pouvoir institutionnel

Au-delà du contrôle de l'entourage du roi, le favori parvint à s'insinuer dans les rouages institutionnels traditionnels, court-circuitant les canaux habituels de la prise de décision politique. L'apparition du ministre-favori a souvent été mise en lien avec les exigences du développement des États modernes dont la complexité croissante appelait une division fonctionnelle des tâches entre le roi et son favori. Encore convient-il de signaler que cette spécialisation des compétences politiques, qui laissait le ministre privé gouverner alors que le roi se contentait de régner (Alvar Ezquerra 2010 : 162), n'était pas l'unique réponse possible à la complexification croissante de la prise de décision liée aux progrès de l'absolutisme. Les institutions traditionnelles, telles que les conseils, auraient pu apporter une réponse au problème de l'alourdissement des charges administratives sans passer par la concentration du pouvoir entre les mains d'un ministre personnel (Thompson 1999 : 29-32). Dans les faits tout se passe comme si le favori s'était imposé au détriment du personnel politique administratif traditionnel, souvent issu du tiers état : les conseillers et les secrétaires (Tomás y Valiente 1982 : 41-55). Pour maîtriser la prise de décisions, il fallait contrôler l'information qui circulait du Conseil d'État vers le souverain et vice-versa ; or il y avait trois façons d'assurer le lien entre les conseils et le monarque : soit les présidents de ces conseils informaient le roi et prenaient ses avis oralement, soit les secrétaires de ces mêmes conseils remplissaient cette même fonction, soit les conseils traitaient avec le roi par écrit. Lerma imposa cette dernière pratique de telle sorte que les rapports écrits émanant du conseil étaient lus et commentés en privé par Philippe III et Lerma. Le principal atout du *privado* par rapport aux secrétaires de l'époque précédente est son extraction aristocratique : issu de la noblesse, il pouvait conférer avec le roi, sinon sur un pied d'égalité, du moins avec une certaine familiarité (Tomás y Valiente 1982 : 55-67 et Benigno 1994 : 56-65)<sup>17</sup>. C'est d'ailleurs sur les notions d'intimité et d'amitié que les textes contemporains fondent la pratique du ministériat.

## 3. Discours de légitimation de la *privanza* : l'ami et l'*idem ego* du roi

Au XVII<sup>e</sup> siècle, un certain nombre d'auteurs tentent de définir et d'analyser le phénomène du *valido* ou de la *privanza*, s'attachant en particulier à justifier le rôle et le pouvoir du ministre privé. La question est particulièrement épineuse puisque suivant les conceptions politiques les plus répandues, il était juridiquement impossible pour le roi de partager ou de déléguer sa souveraineté (Feros 2002 : 214). Trois types d'approches coexistent. Un certain nombre d'inconditionnels de la *privanza* assurent que le roi a besoin de s'appuyer sur le *valido* pour gouverner<sup>18</sup>. D'autres, au contraire, persistent à penser que le rôle du favori est pernicieux. Enfin, certains auteurs représentent une voie médiane, admettant l'existence du *valido*, ils insistent néanmoins sur le fait que son pouvoir doit être assujéti à celui du roi.

### 3.1. Le *privado* considéré comme un ami du roi

La réflexion à propos du favori s'insère souvent dans des textes plus généraux qui abordent soit des questions politiques larges soit le problème de l'éducation des princes<sup>19</sup>. Cependant un certain nombre

---

<sup>17</sup> Au cours du Moyen Âge et de l'époque moderne, les rôles du conseiller et de l'ami du roi n'étaient pas clairement distincts ; c'est ainsi que dans son *Consejo y consejeros del Príncipe* (1557), Fadrique Furió Ceriol mettait déjà en évidence la façon dont « les conseillers s'étaient emparés de l'espace politique du prince en tant que personne publique » (Fernández Albadalejo 2009 : 14).

<sup>18</sup> Sont des tenants de cette position : Juan Pablo Mártir Rizo (*Historia de la vida de Lucio Anneo Séneca español*, 1625) et Andrés Mendo (*Príncipe perfecto y ministros ajustados...*, 1657).

<sup>19</sup> Appartiennent à la première catégorie la *Política de Dios, gobierno de Cristo* (1655) de Quevedo et la *Conservación de monarquías y discursos políticos...* (1626) de Pedro Fernández Navarrete ; à la seconde, des textes tels que la *Idea de un Príncipe cristiano...* de Saavedra Fajardo (1640), *El Político don Fernando el Católico* de Baltasar Gracián (1640) ou encore le *Príncipe perfecto y ministros ajustados...* de Andrés Mendo (1657).

d'ouvrages traitent exclusivement la question du *privado* : le *Discurso del perfecto privado* de Pedro Maldonado (non daté), le *Discurso de las privanzas* de Quevedo (entre 1606 et 1608) ou le *Tratado del perfecto privado* de Mateo Renzi (1622). Ces textes ont pour but d'instruire le ministre privé en lui proposant un certain nombre de conseils éthiques et de mises en garde pratiques destinées à l'aider à assumer sa charge et à la conserver. Mais au-delà de ce point de vue éthico-pédagogique caractéristique des miroirs de prince traditionnels, ces trois traités posent une équation destinée à légitimer durablement le *privado* : celui-ci n'est autre que l'ami intime du roi. Dès lors, le prince qui gouverne avec un favori ne le fait pas au détriment de sa souveraineté puisque, suivant les conceptions de l'amitié héritées de l'époque classique, le *valido* était l'âme sœur du souverain.

### 3.1.1. La littérature de la *privanza* et la question de l'amitié

Maldonado est le premier auteur à définir le *privado* comme un ami. Par cette amitié, le Roi élève jusqu'à lui son favori, qui lui est, par nature, inférieur :

Nous désignons du terme de « *privado* » un homme avec lequel le roi communique en particulier et en tête à tête et pour lequel il n'a aucun secret ; il le distingue des autres pour l'élever à une forme d'égalité fondée sur l'amour et l'amitié parfaite<sup>20</sup>.

En faisant du favori, l'ami intime du roi et en rappelant que l'amitié parfaite fonde une sorte d'égalité vertueuse, Maldonado justifie et légitime le rôle de Lerma (Feros 2002 : 218-225). Insistant sur cette notion d'intimité accomplie, qui peut aller jusqu'à une sorte de rapport fusionnel, Mateo Renzi, considérait que le favori faisait corps avec le monarque dont il était une sorte d'émanation corporelle. Il était la voix et le bras de son maître (« [es] la Voz de su Voluntad, la mano de su Execución [...] ») et il se devait à ce titre « d'être ponctuellement à ses côtés, comme l'ombre auprès du corps »<sup>21</sup>. Certes ces métaphores rappellent que le favori n'est que l'exécutant de la volonté royale, mais elles suggèrent également une complicité totale qui transforme le ministre privé en véritable *alter ego* du Roi. Reprenant la représentation topique héritée de l'Antiquité et qui faisait de l'ami fidèle un autre moi-même, ces figurations du ministre privé insistent sur le lien amical qui explique et justifie son pouvoir.

### 3.1.2. L'importance accordée à l'amitié véritable est un héritage de la culture civique gréco-latine

Les auteurs dont s'inspirent les théoriciens de la *privanza* sont Cicéron (*De Amicitia*), Sénèque (*Epistulae*) et Plutarque (*Comment distinguer le flatteur d'avec l'ami ?*). Suivant cette tradition classique filtrée par le christianisme, l'amour jouait un rôle essentiel dans les relations entre les personnes et était le ciment de toute communauté politique. Cette façon de concevoir les choses était une réponse explicite aux thèses de ceux qui, comme Machiavel, soutenaient que l'amour et la crainte étaient des expédients tactiquement interchangeable lorsqu'il s'agissait d'assurer la continuité et la stabilité du pouvoir. S'inscrivant en faux par rapport à ces auteurs machiavéliens, les politologues espagnols plaçaient l'amitié sincère au cœur du politique. Ils opéraient une distinction entre l'amitié véritable, enracinée dans la vertu, désignée par l'expression *amor amicitiae*, et l'amitié née dans l'intérêt qui se termine lorsqu'il n'y a plus de profit ou *amor concupiscentiae*<sup>22</sup>. Juan de Santa María souligne que les mauvais *privados* prennent leur source dans l'amour concupiscent, alors que le bon

<sup>20</sup> « Priuado llamamos un hombre con quien a solas i particularmente se comunica [el rey], con quien no ay cosa secreta, escogido entre las demás para una cierta manera de igualdad, fundada en amor i perfecta amistad » (*Discurso del perfecto privado*, début du chapitre I: "Si es conueniente que los Reyes tengan privados", BNM: mss. 18721/48, non folioté). Il existe d'autres versions: ms. 18 335 et ms. 6 778.

<sup>21</sup> « [...] es forçoso que esté tan puntual cerca de su presencia como el cuerpo de la sombra » (*El privado perfecto*, 1622, BNM: mss. 2 394, f. 139 r°). Il existe d'autres versions à la BNM: mss. 5 873, 10 633 et 18 197/3). Ailleurs on peut lire : "es la lengua y coraçón de la mente del príncipe" (c'est la langue et le coeur de l'esprit du prince) (Mss. 2 394, f. 130 r.).

<sup>22</sup> Le thème classique de l'amitié fondée sur la vertu se retrouve dans tous les anciens traités sur l'amitié comme par exemple chez Cicéron qui écrivait que « c'est la vertu qui produit et maintient l'amitié. Sans vertu toute amitié est impossible » (*De Amicitiae*, VI, 20-21 ; XXII, 84 ; XIV, 51). Aristote distinguait trois types d'amitiés, selon qu'elle est fondée sur la vertu, l'intérêt ou le plaisir, mais seule l'amitié vertueuse est parfaite et durable (*Ethique à Nicomaque*, VIII, 1. 3-5, p. 388-94).

ministre éprouve l'amitié vraie<sup>23</sup>. Développant le même type de conception, Quevedo distingue la véritable *privanza*, fondée sur l'« inclination à la vertu » (I, 198) de la fausse<sup>24</sup>. Or, seul le lien fondé sur un attachement sincère mérite de porter à ses yeux le nom de *privanza*<sup>25</sup> en tant qu'amitié sincère elle ne peut être réprouvée.

### 3.1.3. Le roi peut-il avoir des amis ?

Liée à la question de l'amitié, le thème du *valido* conduit invariablement aux mêmes questions : le roi peut-il avoir des amis ? Ou mieux, peut-il ne pas avoir d'amis ?

Parmi les auteurs qui refusent d'admettre la nécessité du ministériat, citons Juan de Santa María qui dans sa *República y policía christiana para reyes y príncipes*, définit le *privado* comme suit :

Le terme *privado* est synonyme d'ami intime et, comme l'amitié ne peut exister qu'entre égaux, il ne semble pas qu'il puisse en être question entre un roi (ou un seigneur) et sa domesticité (ou ses vassaux) car ceux-ci doivent le considérer et le traiter avec beaucoup de révérence, respectant toujours sa royale majesté<sup>26</sup>.

Cependant, quelques lignes plus loin il admet que « *nemo sine amicis spectet uiuere* », et que les rois ont besoin, encore plus que les autres, d'amis susceptibles de les aider à supporter le poids des affaires : « La royauté serait un état intolérable s'il n'était pas permis au roi de partager avec un ami les désagréments et les soucis afférents à sa charge et de trouver auprès de lui du réconfort »<sup>27</sup>. Pedro Maldonado, quant à lui, après avoir défini le *privado* comme un ami du roi, consacre son premier chapitre à la question de savoir si le roi peut se passer d'amis (*Si es conueniente que los Reyes tengan priuados*). Parmi les arguments avancés, il rappelle que Dieu lui-même, lors de son existence humaine, distingua par une affection particulière deux de ses apôtres, Jean et Pierre.

Si pour la plupart des auteurs, il était légitime que le roi eût des amis ou des *privados*, beaucoup dénonçaient le risque d'une *privanza* trop exclusive. Ces auteurs estimaient qu'il était intolérable que le monarque se contentât d'un favori unique au risque de le transformer en tyran. Juan de Santa María, rappelle que l'unicité est le propre du prince qui doit se réserver jalousement cet attribut en veillant à répartir ses faveurs entre plusieurs favoris : « Le roi suprême, qui est à la tête du Royaume, doit être un [...] alors que les favoris doivent être deux, trois et même plus, réservant l'unicité pour celui qui occupe la plus grande charge, la position suprême »<sup>28</sup>. De nombreux textes insistent sur les vertus de la pluralité qui installe une saine émulation entre les ministres du roi. Mateo Renzi dans le *Tratado del perfecto privado* qu'il adresse au futur favori de Philippe IV, insiste sur le fait que la *privanza* ne saurait consister à accaparer toutes les fonctions :

---

<sup>23</sup> « Destos dos amores, como de dos ríos, salen dos diferencias de privados » (Ivan de Santa María, *República y policía christiana para reyes y príncipes y para los que en el gouierno tienen suu lugar*, Nápoles, Domingo Macarano, 1624, p. 283).

<sup>24</sup> « [...] hay dos géneros de privanzas: unas que obedecen a inclinación natural, a la virtud o el vicio; otras que son granjeadas con caricias, regalos y lisonjas. Esta postrera nunca puede ser durable por estribar en principios varios. La primera sí en cuanto mira a la virtud, porque en la parte que se endereza al vicio, ya que por no ser violenta es durable, lo deja de ser por el arrepentimiento que tarde o temprano sigue las cosas malas » (*Discurso de las privanzas* 2000, 197).

<sup>25</sup> « No se me esconde que llaman privar al que por obligaciones puede con su señor, siendo esto en el rey más deuda y paga que amor y inclinación. Otros mil géneros de privanzas hay, pero si verdaderamente no lo son, ¿qué importa para tratar dellas que las autoricen con ese nombre? » (*Discurso de las privanzas* 2000, 198).

<sup>26</sup> « [...] privado es lo mismo que amigo particular y, como la amistad ha de ser entre iguales, no parece que la pueden tener los que son vasallos o criados con su rey o señor, al cual han de mirar y tratar, con gran reverencia, respetando siempre su real majestad » (Santa María, *República y policía christiana...*, Nápoles, Domingo Macarano, 1624, p. 281).

<sup>27</sup> « [la realeza] sería estado intolerable, si no diese licencia a que tuviesen amigos con quien les comunicar y tomar algún alivio de las molestias y pesadumbres que de ordinario los grandes oficios traen consigo » (Santa María, *República y policía christiana...*, Nápoles, Domingo Macarano, 1624, p. 282).

<sup>28</sup> « [...] el Rey supremo y cabeça del Reyno ha de ser uno solo [...] pero los privados dos y tres, y aún más han de ser, quedando la unidad reservada para lo mayor y supremo ». (Santa María, *República y policía christiana...*, Nápoles, Domingo Macarano, 1624, p. 296).

Le Favori ne doit pas hésiter à partager les affaires entre différents ministres ... car, que lui importe que le nombre de personnes à travailler soit élevé, il convient même, pour le bien du gouvernement, qu'il en soit ainsi en revanche il doit se garder de partager la *privanza* parce que la *privanza* est le fruit de l'attachement du Prince à son favori et pour être ferme et véritable elle doit naître de l'amour et il est impossible d'aimer en même temps plusieurs personnes<sup>29</sup>.

Se fondant sur cette conception exigeante de l'amitié, la *privanza* ne peut plus passer pour une forme de tyrannie : l'amitié véritable est une ; de plus, elle fond la volonté des deux amis en une seule. Fernández Albadalejo (2009 : 18) indique à ce propos que suivant la rhétorique amicale d'usage, l'ami était bien plus un *idem ego* qu'un *alter ego* puisque, par l'effet de l'amour, les amis ne faisaient qu'un. Dès lors, le *valido* ne pouvait être tenu pour un usurpateur, transformé qu'il est en coauteur de la politique royale par l'amitié (Feros 2002 : 228). Cette conception fusionnelle du lien de la *privanza* a donné lieu à de nombreuses représentations littéraires et visuelles<sup>30</sup>.

## 3.2. Les représentations du *valido* en *alter ego* et en *idem ego* du roi

### 3.2.1. Quelques textes

De nombreux textes utilisaient pour se référer au *privado* les expressions « ombre du roi », « reflet de l'image royale » ou encore « second soleil qui éclaire l'Espagne »<sup>31</sup>. Étant donné que le *valido* était souvent perçu comme la face publique d'un monarque de plus en plus inaccessible, les métaphores le plus souvent convoquées étaient celle de la lune ou du miroir. Citons à titre d'exemple Francisco de Quevedo qui, dans son *Discurso de las privanzas*, se réfère au roi et à son favori en maniant l'opposition soleil/lune :

Il n'y a qu'un soleil dans le ciel mais il partage ses soins et le monde avec la Lune, lui prêtant rayons et lumière pour qu'elle éclaire... Cette comparaison du Soleil et de la Lune est particulièrement bien venue. Il en va du favori et du roi comme de la Lune qui se cache en présence du Soleil et luit d'autant plus qu'elle s'éloigne de lui ; de même le favori doit s'éclipser en présence du prince, il ne doit pas rivaliser de lumière avec lui<sup>32</sup>.

Après la mort de Philippe III, la thématique solaire fut opportunément réactivée car le soleil en tant que quatrième planète semblait un emblème approprié pour le quatrième roi Philippe ; l'image du souverain en « Roi Planète » devint l'un des thèmes centraux du règne. Olivares était la lune ou l'étoile de ce nouvel astre<sup>33</sup>. Tout se passe comme si le *valido* et le roi étaient les deux faces d'une

---

<sup>29</sup> « El Privado ha de dexar que los negocios se separen y cometan a los Ministros [...] que poco le ha de dar que los que trabajen sean muchos, antes por bien del gobierno lo ha de procurar y lo que ha de cuidarse es no tener a nadie por compañero en la privanza, porque la privanza es la voluntad que tiene el Príncipe al Privado y para ser la privanza firme y verdadera ha de nacer de amor, y es imposible que en un mismo tiempo [...] se pued(a) amar a diversas personas ». (Mss. 2 394, f. 138 v° et 139 r°)

<sup>30</sup> Le contexte dans lequel s'opèrent ces représentations est celui d'une époque où se produit une paradoxale mise en scène de l'intimité royale afin d'augmenter la charge sacrée de la monarchie : le « souverain [...] théâtralise son pouvoir devant la cour et le peuple grâce à une ritualisation de tous les aspects de sa vie, au moyen de l'étiquette et du cérémonial de cour » (Habermas 1981 : 101).

<sup>31</sup> L'expression est de Francisco Márquez Torres, *Discursos consolatorios al excmo.sr.don Cristóbal de Sandoval y Rojas, duque de Uceda...*, Madrid, 1616, f. 83 v. cité par Feros (2002 : 196).

<sup>32</sup> « Un Sol hay en el cielo, pero con la Luna parte su cuidado y el mundo, dándola rayos y luz para que alumbre [...]. Milagrosa viene aquí la comparación del Sol y la Luna. Así han del privado y el rey; que como la Luna se esconde delante del Sol y tanto más luce con sus mismos rayos cuanto más se aparta de él, el privado ha de esconderse delante del príncipe, no ha de competir con él en luz » (III, p. 204-205). Jouant avec les termes de cette association topique, Damián Salucio del Poyo dans sa *Comedia famosa de la privanza y cayda de Don Álvaro de Luna* (1612) propose un jeu de mots qui lie le patronyme du favori (Luna) à la représentation traditionnelle du favori en lune du roi soleil : « Y que hagan liga contra mi/ los infantes de Aragón/ y hasta los que no lo son/ ¿Tan poco valgo yo aquí?/ ¿si soy Luna y español!/? ¿Qué nube es ésta importuna/ que se pone ante mi luna/ y el rey don Juan, que es el Sol? ».

<sup>33</sup> Pour l'association iconographique d'Olivares et de l'étoile, songeons à la gravure de Paul Pontius (d'après un modèle réalisé par Rubens à partir d'un tableau de Velázquez) et qui est l'une des premières références

même réalité, les deux épiphanies d'une même majesté. Dans un article qu'elle consacre au personnage du *privado* dans la *comedia*, Maria Grazia Profeti (2007 : 133-136) commente deux sonnets rédigés à l'occasion des festivités données à Tolède lors du baptême du futur Philippe IV et au cours desquelles Lerma joua un rôle de premier plan. Les deux poèmes sont rédigés par le plus haut magistrat de la ville, le *corregidor* : le premier est adressé au roi, le second à Lerma chargé de porter l'héritier sur les fonds baptismaux. Le premier sonnet propose dans son dernier tercet une formulation poétique de la théorie des deux corps du roi : en dépit de son unicité, Philippe III peut se dédoubler en un autre lui-même, engendrant le prince héritier (« [...] aujourd'hui en osant vous imiter vous-même, / en nous donnant un autre vous-même, vous montrez au monde, / qu'il n'y a que vous qui soyez capable d'être votre égal »)<sup>34</sup>. Le second sonnet complète le premier en « expliquant » le positionnement du *privado* par rapport à l'unicité évoquée précédemment. Lerma est à la fois le ciel qui sert d'écrin au nouvel astre qui se lève (« [...] le soleil qui vient de naître pointe en votre sphère lumineuse »)<sup>35</sup> et l'égal du soleil (« [il est le] centre du soleil et l'égal du soleil lui-même »)<sup>36</sup>. Le dernier tercet joue sur les connotations religieuses de la scène en représentant le nouveau-né comme un agneau innocent. L'image renvoie à la fois à la toison d'or et à la gloire christique : « ...Pour que la toison de Philippe III / honore votre poitrine, pour son baptême, / Philippe IV vous sert d'agneau »<sup>37</sup>. La gloire mi-divine, mi-humaine qui irradie de la scène — émanant à la fois du roi, du prince et de son favori et circulant de l'un à l'autre — matérialise l'unité fondée en amitié et en majesté qui est le socle de la monarchie en période de *valimiento*. Formant une sorte de trinité, le roi, le ministre privé et le prince renvoient à une grandeur déclinable en plusieurs images similaires. Dès lors, rien d'étonnant à ce que Lerma ou Olivarès apparaissent au cours de cérémonies ou dans des programmes iconographiques occupant la place traditionnellement dévolue au roi ou portant les symboles du pouvoir royal.

### 3.2.2. Quelques tableaux

Feros et García García (pour Lerma), Brown et Elliott (pour Olivarès) ont étudié les stratégies visuelles par lesquelles les *validos*, qui furent non seulement de puissants mécènes mais les maîtres d'œuvre des cérémonies de cour, se mirent en scène de façon à apparaître comme l'*alter ego* du roi. Les exemples de la façon dont le *valido* veilla à se présenter et à se faire représenter comme le double du roi sont nombreux. Rappelons, à titre d'exemple que Lerma se fit peindre à plusieurs reprises à la façon d'un roi : en 1602, Juan Pantoja de la Cruz réalisa le portrait du *valido* en prenant pour modèle le tableau où Titien avait représenté Philippe II en armure, son bâton de commandement à la main ; en 1603, Rubens exécuta un portrait équestre de Lerma, le premier du genre consacré à une personne n'appartenant pas à la famille royale. Il convient de noter à ce propos que Philippe III ne fut immortalisé suivant le même procédé qu'après sa mort. Mais c'est sans doute le Salón de Reinos du palais du Retiro, conçu en 1633 sous l'instigation d'Olivarès qui constitue l'exemple le plus éloquent de la façon dont l'exaltation de la royauté conduisit à celle du favori. Aujourd'hui disparu, le salon fut conçu dans la tradition des Salons de la Vertu du Prince qui, dans les cours royales et papales d'Europe, avaient pour fonction la glorification des qualités physiques et morales du souverain de façon à rappeler l'ancienneté de la dynastie au pouvoir, tout en offrant des modèles de conduite aux successeurs (Brown et Elliott 1981 : 155). Au XVI<sup>e</sup> siècle ces lieux étaient devenus de plus en plus grandioses et un subtil équilibre d'éléments narratifs et allégoriques y exprimait la majesté croissante des souverains. En Espagne existait une tradition spécifique qui complétait le thème de la continuité

---

iconographiques au motif de l'étoile, à la fois guide et inspiration divine, pendant de la symbolique conventionnelle du Roi-Soleil vs *Valido*-Lune. (Civil 2010 : 206). Le thème figure également dans le frontispice du livre *El Fernando o Sevilla restaurada*, ouvrage publié par Juan Antonio de Vera y Figueroa, comte de la Roca, à Milan en 1632.

<sup>34</sup> « [...] mas hoy, con atreveros a imitaros, /dándonos otro vos, mostráis al mundo, /que sólo vos pudisteis igualaros ».

<sup>35</sup> « [...] el sol recién nacido, /que sale en vuestra esfera luminosa ».

<sup>36</sup> « centro del sol y igual con el sol mismo ».

<sup>37</sup> « [...] pues para que el tusón del Rey Tercero/ honrase vuestro pecho, en su bautismo/ Felipe cuarto os sirve de cordero »).

dynastique par la représentation de scènes de batailles où l'on voyait les troupes hispaniques remporter des victoires sur l'hérésie (Brown Elliott 1981 : 156-162). Ce type de répertoire invitait à adopter un style narratif ou littéral quelque peu archaïque. Afin d'éviter cet écueil, les concepteurs du Salón de Reinos choisirent de compléter la série de tableaux consacrés aux victoires de Philippe IV, par l'évocation des douze travaux d'Hercule qui se prêtaient à un traitement allégorique. Les douze tableaux de la série furent commandés à Zurbarán en juin 1634. Hercule était un symbole polyvalent. Il représentait depuis l'Antiquité la Vertu et la Force. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il était devenu l'expression du pouvoir royal et de nombreux souverains se présentaient comme des descendants du héros mythologique. En outre, il était un symbole d'apothéose car, lorsqu'il avait tenté de s'immoler par le feu, il s'était élevé jusqu'au Parnasse pour y occuper une place parmi les dieux. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il était fréquent de représenter Hercule terrassant la Discorde pour exprimer la puissance du monarque. Philippe IV, également connu sous le nom de Roi Planète, était d'autant plus aisément associé à Hercule que comme celui-ci il était identifié au soleil de telle sorte que l'apothéose du héros renvoyait à l'immortalité du roi et à la continuité dynastique (Brown Elliott, 162-170). Dans le Salón de Reinos, les tableaux de Zurbarán étaient exposés en compagnie de douze autres toiles représentant des batailles remportées par Philippe IV. L'objectif de ces tableaux était de souligner le pouvoir et la gloire du roi, habilement secondé par son loyal ministre. Même si certaines des victoires célébrées furent sans lendemain, l'impression créée par l'association des représentations des douze travaux d'Hercule et des douze victoires était celle d'une époque triomphante. Les toiles étaient à la fois un rappel des succès militaires d'Olivarès et la présentation de son programme. Arrêtons-nous sur l'une d'entre elles : la *Recuperación de Bahía*, où Maino attribue la victoire sur les Hollandais conjointement à Philippe IV et à Olivarès, grâce à un habile procédé de mise en abyme. Au premier plan, figure une scène de pitié avec la représentation d'un soldat blessé soigné par une femme tandis qu'au deuxième plan, le général victorieux, Fadrique de Toledo, debout sur une estrade, signale à l'attention d'un groupe de Hollandais agenouillés, une tapisserie, représentant le souverain et son favori. La tapisserie représente Philippe IV en vainqueur de la Discorde, portant armure, bâton de commandement et écharpe de général. À sa droite, la déesse de la guerre, Minerve, lui offre la palme de la victoire ; à ses pieds, gisent l'Hérésie (une croix brisée dans les mains et la bouche), la Discorde (coiffée de serpents) et la Trahison (aux deux visages) — chacune de ces allégories renvoyant aux Hollandais, aux Anglais et aux Français. Olivarès se tient à gauche du souverain, aidant la déesse Minerve à placer la couronne de lauriers au-dessus de la tête de Philippe IV. De l'autre main, il tient une épée et un rameau d'olivier, symbole de réconciliation et référence aux armes du duc (Brown et Elliott 1981 : 194-198). Placée au second plan et un peu incongrue sur le plan narratif, la tapisserie délivre, cependant, le sens du tableau et de l'ensemble du programme iconographique du Salón de Reinos :

[...] un roi puissant et vertueux remporte une victoire sur ses ennemis ; un roi clément leur offre la paix et la réconciliation. Et derrière tout cela, dans cette mise en scène parfaite du concept de gouvernement par l'entremise d'un ministre privé ou *valimiento*, la figure du ministre (Brown et Elliott 1981 : 198).<sup>38</sup>

Conçu comme un salon de la vertu du prince, le Salón de Reinos en venait à manifester la vertu du *valido* (Brown et Elliott 1981 : 202). Dès lors que les apologistes de la *privanza* avaient haussé le ministre privé au rang d'*idem ego* du roi, le favori et le roi se devaient de communier en une seule et même grandeur, l'éclat de l'un retombant sur l'autre.

## Conclusion

Le pouvoir du *valido*, dont la seule légitimité repose sur l'amitié royale, se manifeste et se consolide dans la mise en scène paradoxale de cette intimité fondatrice. À travers les fêtes, les textes théoriques, le théâtre et les beaux-arts, les *privados* présentent et représentent le lien consubstantiel qui les lie à la monarchie au point que l'intimité partagée avec le roi est non seulement affaire de pratique, mais encore et surtout, de discours (écrits ou visuels). Ceux-ci sont destinés à magnifier la grandeur de la Monarchie Catholique, grandeur déclinable en plusieurs images similaires qui expriment les faces complémentaires d'une majesté partagée : celle du roi et de son conseiller intime.

<sup>38</sup> « [...] un rey poderoso y virtuoso derrota a sus enemigos; un rey clemente les ofrece la paz y la reconciliación. Y detrás de todo ello, en esta representación perfecta del concepto de gobierno por privado o "valimiento", la figura del ministro» (Brown et Elliott, 198).

## Références bibliographiques

- Alvar Ezquerro, Alfredo (2010). *El Duque de Lerma. Corrupción y desmoralización en la España del siglo XVII*. Madrid : La esfera de los libros.
- Benigno, Francesco (1994). *La sombra del rey*. Madrid : Alianza editorial. [L'ombra del re. Ministri e lotta politica nella Spagna del Seseicento]
- Bérenger, Jean (1974). « Pour une enquête européenne : le problème du ministériat au XVIIe siècle », in : *Annales*, 29, 166-192.
- Brown, Jonathan et Elliott, John H. (1981). *Un palacio para el rey. El Buen Retiro y la corte de Felipe IV*. Madrid : Alianza editorial. [A Palace for a King. The Buen Retiro and the Court of Philip IV]
- Brockliss, Laurence (1999). « Observaciones finales: anatomía del ministro favorito », in : Elliott, John, Brockliss, Laurence, Eds., *El mundo de los validos*. Madrid : Taurus, 397-439.
- Carrasco, Raphaël (2009). *L'Espagne des validos - 1598-1645*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Civil, Pierre (2010). « L'image du favori à travers la gravure. Iconographie et politique dans l'Espagne de la première moitié du XVIIe siècle », in : Hélène Tropé, Éd., *La représentation du favori dans l'Espagne de Philippe III et de Philippe IV*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 197-219.
- Coniez, Hugo (2009), *Le cérémonial de la Cour d'Espagne au XVII e siècle*, PU Paris-Sorbonne, coll. Iberica.
- Elliott, John H. (1989). « The Court of Spanish Habsburgs: A peculiar Institution? », in Elliott, John H., Éd., *Spain and its World, 1500-1700*. New Haven : Yale University Press, 142-161.
- Escudero, José Antonio (2004). « Los poderes de Lerma », in : Escudero, José Antonio, coord., *Los validos*. Madrid : Dykinson, 121-175.
- Fernández Albaladejo, Pablo (2009). *La crisis de la Monarquía*, vol. 4 de Historia de España, Fontana, Josep, Villares, Ramón, Dirs. Madrid : Crítica Marcial Pons.
- Fernández Martín, Luis (1979). « La Marquesa del Valle, una vida dramática en la Corte de los Austrias », in : *Hispania*, 143, 596-624.
- Feros, Antonio (2002). *El duque de Lerma, realeza y privanza en la España de Felipe III*. Madrid : Marcial Pons Historia.
- Feros, Antonio (2004). « El duque de Lerma: valimiento y construcción de un nuevo paradigma político », in: Escudero, José Antonio, Dir., *Los validos*. Madrid : Dykinson, 63-80.
- Foessel, Michaël (2010). *La privation de l'intime*, Paris: Seuil.
- García García, Bernardo José (2001). « La sátira política a la privanza del duque de Lerma », in: Guillamón Álvarez, Francisco Javier, Ruiz Ibáñez, José Javier, Eds. *Lo conflictivo y lo consensual en Castilla. Sociedad y poder político (1521-1715)*. (= Cuadernos del seminario "Floridablanca" ; 4) Murcia : Universidad de Murcia, 262-295.
- García Mercadal, José (1952), *Viajes de extranjeros por España y Portugal*. Madrid : Aguilar.
- Habermas, Jürgen (1981). *Historia y crítica de la opinión pública*. Barcelona : Gustavo Gili.
- Khevenhüller, Hans (2001) *Diario*. Veronelli, Sara, Labrador, Félix, Eds. Madrid : Sociedad Estatal para la Conmemoración de los Centenarios de Felipe II y Carlos V.
- Marañón, Gregorio (1972), *El conde-duque de Olivares: la pasión de mandar*, Madrid : Espasa-Calpe, 6ª edición.
- Maravall, José Antonio (1972). *Estado moderno y mentalidad social, siglos XV a XVII*, 2 vols, Madrid : Revista de Occidente.
- Martínez Millán, José, Fernández Conti, Santiago (2005). *La monarquía de Felipe II: la casa del rey*. Madrid : Fundación Mapfre Tavera, I.
- Nieto Soria, José Manuel (1988). *Fundamentos ideológicos del poder real en Castilla (siglos XIII-XVI)*. Madrid : EUEDEMA.
- Noël, Charles C. (2004). « La etiqueta borgoñona en la corte de España (1547-1800) ». *Manuscripts: revista d'història moderna*, 22, 139-160.
- Profeti, Maria Grazia (2007). « Funciones teatrales y literarias del personaje del privado », in García, Bernardo José, Lobato, Maria Luisa, Eds. *Dramaturgia festiva y cultura nobiliaria en el siglo de oro*. Madrid: Iberoamericana/Vervuert, 133-167.

Quevedo, Francisco (2000) *Discurso de las Privanzas*, Díaz Martínez, Eva María, Ed. Pamplona: Eunsa.

Ranke, Leopold von (1946). *La monarquía de los siglos XVI y XVII*, México: Editorial Leyenda.

Río Barredo (del), María José (2000). Madrid, Urbs regia. *La capital ceremonial de la Monarquía católica*. Madrid : Marcial Pons.

Thompson, Irving A. A. (1999), « El contexto institucional de la aparición del ministro favorito », in Elliott, John H., Brockliss, L., Éds. *El mundo de los validos*, Madrid : Taurus, 25-42.

Tomás y Valiente, Francisco (1982). *Los validos en la monarquía española del siglo XVII*. México-España : Siglo XXI (1ère édition 1963).

Williams, Patrick (2010). *El gran valido. El duque de Lerma, la corte y el gobierno de Felipe III (1598-1621)*. [Valladolid] : Junta de Castilla y León, 2010 [The Great Favourite: The Duke of Lerma and the Court and Governmen of Philip III of Spain, 1598-1621, Manchester University, 2006].